

L'Arche

Sous l'Arc en Ciel

Revue trimestrielle – Juin 2007

L'Arche Sous l'Arc en Ciel – Revue trimestrielle éditée par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri – Prix unitaire 2,5 euros - Abonnement 8 euros.

Photo Jean-Philippe Ksiazek

« *Etre avec eux* »

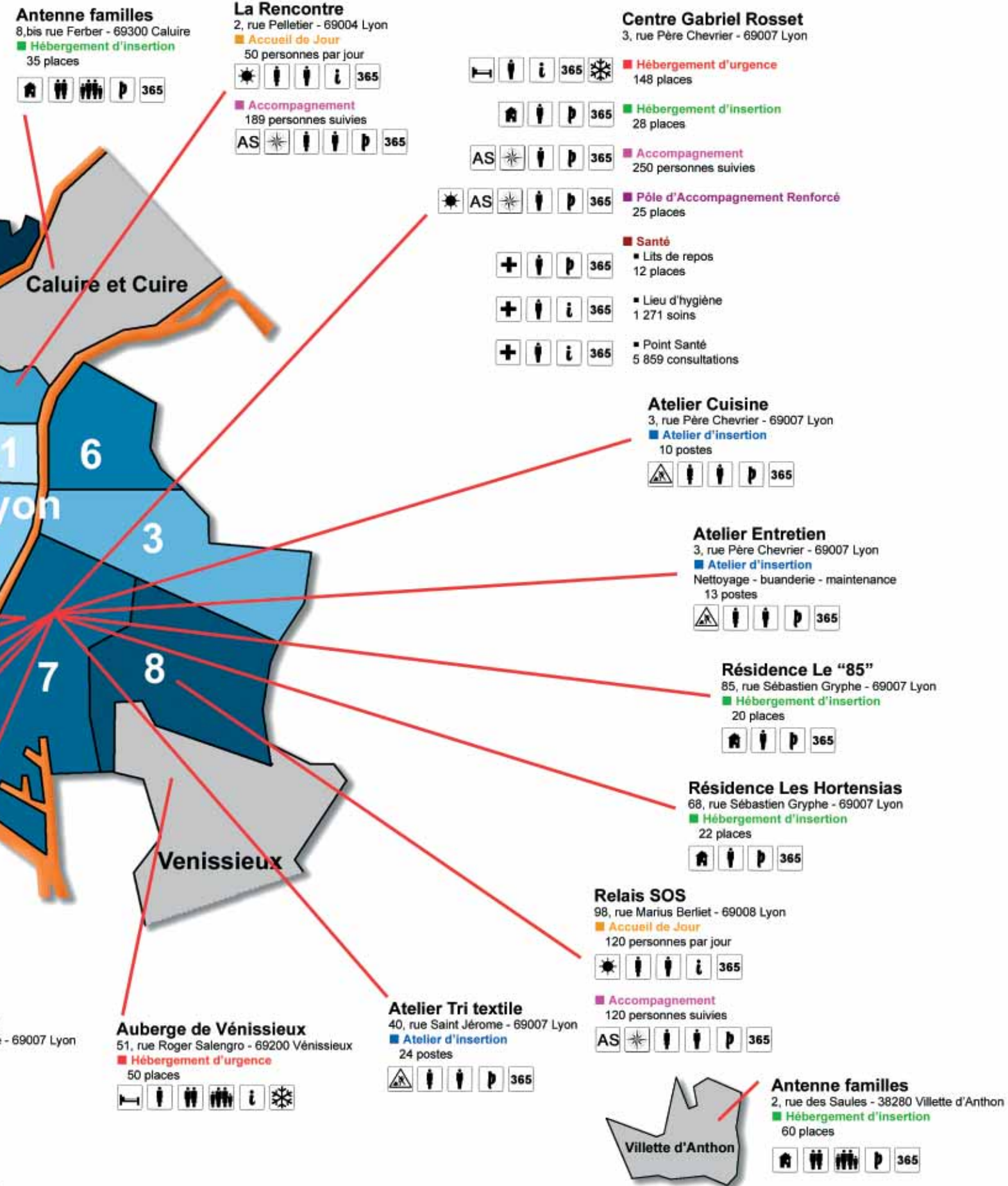
Assemblée générale

Quel avenir pour l'hébergement d'urgence ?

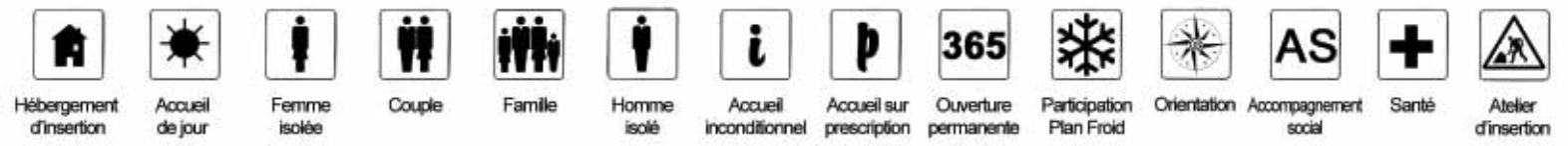
le foyer[®]
Notre-Dame des Sans-Abri

3, rue Père Chevrier – 69361 Lyon Cedex 07
Tél. 04 72 76 73 53 – Fax. 04 72 76 73 71
Site internet : www.fnds.org
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique – CCP 282629 D Lyon

N° 216



le





Yves Perret

Il y a maintenant un an, à la demande de mon prédécesseur, M. Bruno de Boissieu, j'ai accepté d'assurer à titre « temporaire » la présidence du Foyer, le temps de laisser un plus jeune bénévole que moi, bien qu'ancien du Foyer, terminer un mandat associatif. C'est fait, M. Benoît Viannay a été récemment élu Président du Foyer par notre Conseil d'administration du 16 mai 2007.

J'avais accepté de prendre cette responsabilité provisoire malgré l'importance du travail que représente la fonction de Président de la Banque Alimentaire du Rhône.

Mais, administrateur du Foyer depuis 1998, j'y ai un grand nombre d'amis, parfois très chers, tant parmi les administrateurs que les bénévoles, les membres du personnel et même certains de nos passagers. Je ne pouvais leur refuser ce coup de main.

J'abandonne cette tâche avec la frustration de n'avoir pu consacrer plus de temps au Foyer, et donc de n'avoir pu agir suffisamment en profondeur. J'en retire cependant une grande satisfaction pour la multiplicité des contacts, le plus souvent amicaux, établis avec l'ensemble des acteurs du Foyer et ceux qui, de l'extérieur, veillent sur la bonne santé de notre association.

Malgré certaines tensions au sein du Conseil, l'amitié forte qui nous lie les uns aux autres a réussi à calmer les pressions et dégager des consensus. J'ai vécu la solitude du Président lorsque la nécessité l'oblige à prendre une décision qui ne recueille pas l'accord de tous, mais qu'il juge nécessaire au bon fonctionnement de l'association. J'ai vécu l'enthousiasme de voir se dérouler, au jour le jour, cette somme d'activités prises en charge, chacun dans son secteur, souvent avec enthousiasme, par nos professionnels et nos bénévoles.

Mais j'ai vécu aussi des inquiétudes. Celle de voir certaines subventions de fonctionnement disparaître. Celle, encore plus inquiétante, de voir la collecte des dons fléchir depuis deux ans (moins 12 % cette année). En dehors du noyau dur et inconditionnel de nos donateurs, toute une masse de particuliers aident épisodiquement le Foyer. Ce soutien devient moins spontané tant la population est inquiète de ces manifestations publiques où les sans papiers et les SDF sont présentés comme des personnes ayant tous les droits mais aucun devoir. Ce qui n'est pas, vous le savez, la position du Foyer. J'ai d'ailleurs dû, au nom du Foyer, au moment de « l'affaire des tentes » rappeler que nous n'étions pas d'accord avec ces manifestations très médiatisées et aux propos réducteurs.

Je pense donc que tout au long de cette année, mon successeur vous rappellera combien l'existence et l'indépendance du Foyer sont liées à votre soutien.

J'ai enfin vécu des moments de tristesse. Savez-vous qu'entre mars et avril 2007, cinq de nos passagers sont décédés, du fait d'épuisement ? Nous recevons de plus en plus de personnes physiquement et moralement usées, que nous essayons d'accompagner vers une fin dans la dignité.

Merci, enfin, à vous tous qui m'avez soutenu pendant cette année. Je ne peux que souhaiter à mon successeur de vivre une expérience aussi riche que celle que je viens de découvrir parmi vous.

Je resterai moi-même un serviteur, certes plus discret, mais fidèle.

Sommaire

Missions du Foyer	2 - 3
Editorial	4
Horaires Bric à Brac	26
Bénévole au Foyer	27
Dons et Legs	27

Brèves

Agenda	5
Canonisation de G. Rosset	5
Arbres à Limonest	5
Mode et Bric à Brac	5
Remise de médaille	5

Vie du Foyer

Carnet	6
Quête	7
Dons en baisse	7
Être avec eux	8 - 9
Soutien Vacances familles	9

Assemblée générale

Assemblée générale	10
Rapport moral	11 à 13
Rapport d'activité	14 à 27
Rapport du trésorier	28 - 29

Cahier Social

Hébergement d'urgence	30 - 31
-----------------------	---------

Spiritualité et Culture

Qui n'est pas contre nous ...	32
Deux sonnets chrétiens	33

Rédaction

Directeur de rédaction :

Bruno de Boissieu

Rédacteur en chef :

Bruno de Boissieu

Comité de rédaction :

Ingrid Bécuwe, Maurice Chesné, Alexandre Fredericq, Sébastien Guth, Michel Lévy, Annie Papillon, Robert Pierron, Jean-Louis Rocher, Denys Trossat, Paul Veyriras.

Dépôt légal :

2ème trimestre 2007

Directeur de la publication :

Bruno de Boissieu

N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

Imprimerie :

IML

69850 St-Martin-en-Haut

Tirage : 24.400 exemplaires

Agenda

✿ De Juin à Septembre inclus,

Le Foyer ne ferme pas ses portes pendant l'été et, malheureusement, un grand nombre de bénévoles nous font défaut pour l'accueil du soir durant ces périodes.

Merci de contacter le standard au 04 72 76 73 53 si vous êtes disponible.

✿ Appel à bénévoles

Le Foyer recherche activement des bénévoles pour le service des douches au Centre Gabriel Rosset tous les jours, samedi et dimanche compris :

- le matin de 8h00 à 10h00
- le soir de 17h30 à 19h00



Canonisation de Gabriel Rosset

Après la session d'ouverture (en février 2006), de la cause en canonisation du « Serviteur de Dieu » Gabriel Rosset, la clôture de l'enquête s'est tenue récemment en présence du Cardinal Barbarin.

Le prochain numéro de l'Arche reviendra plus largement sur cet événement.

Treize Arbres de la Solidarité à Limonest

Le 8 mars dernier, Max Vincent, Maire de la commune de Limonest plantait le 13ème Arbre de la Solidarité parrainé par la commune depuis le début de l'opération.

L'occasion de rappeler le soutien inconditionnel de M. Vincent et de sa commune aux actions que mène le Foyer en faveur des plus démunis.



Mode et Bric à Brac

Dans le cadre de la 15ème semaine de la Mode du 16 au 21 avril, organisée par les étudiants de l'Université de la Mode, les Bric à Brac du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri se sont transformés en ateliers de « relooking » et de « customisation » ; de quoi ravir la clientèle !



Remise de médaille

Jean Borys a été décoré, lors de l'Assemblée générale du Foyer, des mains de Jean-Michel Dubernard, pour prendre rang au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, au titre de son bénévolat au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri et de ses 59 ans d'activité professionnelles, sociales et de service militaire.

Doté d'une forte personnalité de chrétien soucieux des autres, M. Borys s'est engagé dès le plus jeune âge au service de tous : il fut tout d'abord agent de liaison de la Résistance, puis chef scout organisant des collectes de solidarité au profit des personnes âgées ; enfin au sein de paroisses ou d'associations, il devint le promoteur de nombreuses manifestations.

Conscient d'avoir, en partant de peu, beaucoup reçu au cours de sa vie, prenant sa retraite, il décide de s'engager en 1991 au Foyer. D'abord « incognito », trois soirs par semaines en qualité de bénévole à l'accueil du soir, il va accepter de plus importantes fonctions au sein du Foyer : tâches administratives, organisation de la quête, accueil des nouveaux bénévoles, membre du comité de rédaction de l'Arche Sous l'Arc en Ciel, comité Ethique et Spiritualité, organisateur des soirées de Noël, surveillance des frais généraux, responsabilité des activités marchandes, etc.

Il est aujourd'hui membre d'honneur du Foyer, au titre de conseiller en raison de sa grande expérience, et continue à s'occuper du Vestiaire d'urgence, toujours animé par l'esprit de Gabriel Rosset.

Carnet

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a fait le choix d'accompagner ses passagers jusqu'à leur dernière demeure et de procéder à une inhumation digne et respectueuse pour tous ceux privés de famille ou d'amis.

Ces dernières semaines ont été marquées par un nombre important de décès, notamment de passagers et d'employés en insertion. Ces disparitions, toujours brutales et inattendues, même chez nos hôtes dont nous pouvons déceler les signes d'affaiblissement, le sont d'autant plus pour celles et ceux, bénévoles, salariés, voire usagers eux-mêmes, qui, chaque jour, s'investissent auprès d'eux, les accompagnent et cherchent à favoriser une tout autre issue, ou tout simplement les côtoient.

Mais le Foyer est aussi, comme nous le rappelle son statut, une association, c'est à dire «un groupement de personnes réunies dans un but déterminé, pour la défense d'un intérêt commun». Parmi celles-ci, nous comptons aussi des amis disparus et c'est, hélas, en ces circonstances douloureuses que le Foyer apparaît plus jamais comme une communauté où la perte d'un de siens attriste et réunit l'ensemble de ses membres.

Dominique SAINT-MARTIN nous a quitté au début du mois de mars, au terme d'un combat acharné contre la maladie.

Citer toutes les activités auxquelles il a participé reviendrait presque à faire la liste des services de l'association. Plutôt que de les énoncer, il est indispensable de mettre en avant ce qui animait Dominique, dans son engagement au Foyer, ou dans d'autres associations, nombreuses elles aussi. Dominique croyait plus que tout en la valeur de chaque homme, en l'occurrence de chaque passager. C'est dans cet esprit qu'il ne comptait ni son temps, ni son énergie pour les soutenir, les accompagner, parfois les bousculer.

Infatigable visiteur d'hôpitaux ou de maisons de convalescence, il apportait toujours avec lui une bonne dose d'espoir et d'enthousiasme.

Chacune de ses actions au Foyer a été marquée à la fois par une incroyable persévérance et une remarquable modestie. Jamais exigeant, Dominique a laissé chez tous ceux qui l'ont connu une marque indélébile de générosité et d'engagement. Il représentait le bénévole idéal, se rendant toujours disponible au service de la mission de l'association et de ses usagers.

Lors de la cérémonie de son inhumation, nombreux furent les amis du Foyer, collègues bénévoles, salariés, ou passagers qu'il avait accompagnés, qui se sont retrouvés pour lui adresser un dernier signe. Tous, nous avons été marqués et avons partagé l'émotion présente chez ceux, familles et proches, qui le connaissaient bien plus que nous et qui, comme nous, perdaient en ce jour un ami fidèle et toujours présent.

Le Foyer tient à exprimer à la famille de Dominique toute sa compassion, et lui manifester son amitié.

Madame **AGRAIN** est décédée le 10 mars à l'hôpital de la Croix-Rousse. Toujours volontaire, remarquable par sa générosité et son dévouement pour les autres, Madame Arlette AGRAIN, marquée par une vie difficile, œuvrait auprès de plusieurs associations dont le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

Monsieur **Robin CIMETIERE**, à l'âge de 36 ans, salarié à l'accueil La Main Tendue. Toute l'équipe de La Main Tendue s'est réunie pour témoigner son amitié et sa reconnaissance à Robin, qui, par son investissement et sa bienveillance a beaucoup apporté à l'accueil de jour.

Monsieur **Eric MILLON**, Employé en Insertion le 4 avril 2007 à l'âge de 46 ans.

Monsieur **Guy VIVIANI**, ancien Employé en Insertion, à l'âge de 70 ans.

Monsieur **Thierry BERTRAND**, dit « Le Président », Passager du Centre Gabriel Rosset, à l'âge de 54 ans.

Monsieur **Abdelhamid BOUKROUMA**, Passager du Centre Gabriel Rosset, à l'âge de 58 ans.

Monsieur **Benjamin CAILLIOD**, Passager du Centre Gabriel Rosset, à l'âge de 27 ans.

Monsieur **Jean-Yves CHARLES**, Ancien Passager du Centre Gabriel Rosset, à l'âge de 62 ans.

Aux familles et amis de tous ces défunts, le Foyer adresse ses très sincères condoléances.

Photo - archives 2004



Résultats de la quête

Les 10 et 11 mars derniers, se déroulait la quête sur la voie publique.

La Quête sur la voie publique demeure une manifestation de la plus haute importance pour le Foyer. Moment important de part la rencontre entre la grande équipe de bénévoles mobilisée à cette occasion et les habitants de notre région. Un moyen aussi, et non négligeable, d'apporter le soutien financier nécessaire à l'accueil des publics toujours plus démunis.

Le résultat est là : **67 100 euros**. Un résultat en baisse par rapport aux progressions constatées ces trois dernières années, mais avec un résultat tout de même supérieur à l'année 2004.

Le changement de date n'a pas favorisé le recrutement des quêteurs, d'où la baisse du nombre de troncs distribués (768 contre 848 en 2006). Cependant, le montant moyen du tronc a augmenté puisqu'il s'élève aujourd'hui à 87,3 euros (contre 83,84 euros en 2006).

Il nous faut rendre hommage aux prêtres, à M. Kamel Kabtane, recteur de la grande mosquée

de Lyon, et aux responsables des grandes surfaces, qui nous ont ouvert leurs portes à cette occasion.

Un grand bravo à toutes les personnes, bénévoles, salariés, qui se sont mobilisés fortement pour que cet acte d'humilité et de solidarité en faveur de nos frères les plus démunis soit une nouvelle fois une réussite.

Témoignage

Il est moins fatiguant de faire une randonnée de deux heures et demie, que de faire le pied de grue à la porte d'un centre commercial mais je suis heureux d'avoir œuvré pour que les sans-abri vivent mieux.

Le témoignage de Paulette, infirmière bénévole au Foyer m'a convaincue de la valeur de nos gestes de solidarité à cette occasion.

Combien il a été réconfortant de voir le sourire des gens qui donnent une pièce, un billet, qui vous disent ce que vaut leur don, sans ostentation mais avec joie.

J'en ai vu qui revenaient pour donner, regrettant sans doute d'avoir franchi la porte « sans voir ». Des gestes d'humanité mais aussi des mains qui répondent aux paroles du Christ : « Ce que tu fais au plus petit, c'est à moi que tu le fais ». La petite fille qui glisse une pièce et qui vous dit merci !

J'admire ce travail en équipe pour répondre aux urgences du Foyer : les nuitées, les repas, les malades, etc. Merci à vous qui avez la responsabilité de cette « grande chaîne de charité ».

Les dons en baisse de 12 %



Avec vos dons et votre bénévolat, aidez-nous à les accompagner dans la dignité

Depuis deux ans, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri observe **une chute des dons de ses bienfaiteurs**, sans doute trop sollicités par des opérations nationales.

Ceux-ci ne financent plus suffisamment nos missions en constante augmentation au profit des populations les plus démunies de notre région.

Vous trouverez en dernière page de l'Arche, un coupon réponse vous permettant de continuer à soutenir le Foyer dans ses actions.

Photo Le Progrès



« Etre avec eux »

Moufid, Guy et Jean-Marie, Bénévoles
au Pôle d'Accompagnement Renforcé

*Moufid, Guy et
Jean-Marie,
témoignent de
leurs passage en
qualité de
bénévoles au Pôle
d'Accompagnement
Renforcé, lieu
d'accueil pour les
Passagers les plus
déstructurés du
Centre Gabriel
Rosset.*

Depuis octobre 2005, tous les mercredis matin, ou tous les vendredis après midi, nous avons rejoint, comme bénévoles, les usagers du P.A.R (Pôle d'Accompagnement Renforcé), rue Sébastien Gryphe, à quelques mètres du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

Nous étions auprès des usagers, le mercredi matin avec l'éducateur et une stagiaire, mais aussi le vendredi après-midi avec une autre bénévole.

Les voyageurs qui viennent au local du P.A.R logent tous au Centre Gabriel Rosset. Ils viennent librement. Le nombre de personnes présentes au P.A.R varie entre quatre et 14.

Beaucoup ont connu la rue (SDF), et ils sont, pour la majorité d'entre eux, dépendants de l'alcool. Quelques-uns ont apparemment touché à la drogue, certains ont des troubles psychologiques profonds. Il y a aussi les problèmes d'hygiène, de santé, les chutes et la violence dans la rue.

Au local, on tend à tout attendre de l'éducateur et des bénévoles.

Dans le récit que les usagers font de leur vie, ils aiment parler de leur travail, de leur passion, de leur famille, « une vie qui souvent fut normale », et qui, un jour a basculé. Il y a bien des causes : le chômage, de mauvaises affaires, une séparation, la maladie, l'alcool, un choc émotionnel trop fort...

De temps en temps il y a des paroles de désespoir : « Qu'on arrête de nous photographier, de nous filmer ! Laissez-nous tranquilles, en paix, en vacances ! » « Je suis malade ! » « Je ne veux voir personne. Je n'irai pas manger au foyer à midi ! ». « Je ne veux voir personne, je m'en fous, je peux crever, je m'en fous de mourir. » Face à ce genre de situation nous avons parfois un sentiment d'impuissance.

Pourquoi être là avec eux tous les mercredis ou vendredis ?

Nous ne faisons pas grand-chose, simplement « nous étions là », avec eux, pour eux, à l'écoute de ce qu'ils disaient. Nous les accompagnions quand ils acceptaient de faire un dessin, de jouer ensemble à la belote, au jeu de dames, de prendre un café à la même table, de discuter...

Pour nous, être là, le mercredi où le vendredi, c'était simplement dire que nous les apprécions, que nous avons de l'estime pour eux. C'était une présence gratuite, amicale.

Etre là, apprendre à regarder quelqu'un au-delà de sa situation. Un être humain ne se réduit jamais à ce qu'il donne à voir de lui-même.

Etre au P.A.R, c'était aussi apprendre à être attentif aux petits gestes positifs et entendre des paroles qui disent la part d'humanité qu'il y a en eux : « Merci pour tout ce que vous faites pour nous. ». Des paroles écrites sur une feuille de dessin : « Un foyer, des bons repas et de la compagnie, mais je n'oublie pas mon passé ; mon toit et toi ! ». « Dans

la vie, j'aime deux choses : toi et la rose, pour un jour ! Et vous, je vous aimerai pour toujours. » « Tant que vous serez auprès de nous, nous serons sauvés avec votre générosité et votre bonté ». « L'alcool est un ennemi quand on a froid ». « C'est mieux de faire des dessins que de traîner dans les bars. »

Donner et recevoir

Dans cette expérience d'accompagnement des passagers du P.A.R, nous avons appris à donner et à recevoir. Ces deux verbes résument bien pour nous notre présence depuis octobre 2005.

Donner, car il fallait dégager du temps chaque semaine, durer malgré parfois un sentiment de faire peu, malgré des résultats apparents très modestes. Nous avons appris la patience, l'écoute de tout ce qui était exprimé durant notre temps de présence. D'ailleurs notre présence régulière étonnait les passagers du P.A.R : « Pourquoi vous continuez de vous occuper de gens comme nous ? »

Recevoir aussi, car ils nous disaient bien des choses sur la vie, la société. Leur parole nous bousculait parfois, mais elle nous apprenait beaucoup sur ce qui fait la grandeur d'une vie d'homme, sur ses fragilités aussi.

Nous sommes convaincus que la rencontre avec les usagers du P.A.R, comme avec toute personne, suppose toujours la disponibilité et la capacité de recevoir quelque chose de celui qui est en face de soi.

Il était intéressant de voir un usager nous apprendre, à nous bénévoles, à jouer à la belote ou à un jeu de société. Un autre, bien formé en informatique, nous donnait des conseils pour progresser dans l'utilisation d'un ordinateur. Plus simplement, nous recevions le bonjour, la poignée de main d'un gars.

Etre bénévole au P.A.R, c'est accueillir le projet de l'association, mais aussi bénéficier de l'expérience



des éducateurs Philippe et Dismas. Leur accompagnement dans la durée, leur compétence professionnelle, etc. nous ont aidés à mieux saisir ce qui se passait dans la vie des usagers.

« Pourquoi vous continuez de vous occuper de gens comme nous ? »

Etre là, gratuitement, donner et recevoir..., n'est-ce pas là des attitudes qui viennent transformer toute relation interpersonnelle ? N'est-ce pas prendre notre part dans « le vivre ensemble » qui passe par la reconnaissance réciproque ?

Nous sommes contents d'avoir pu vivre avec les usagers du P.A.R, comme bénévoles, c'est une expérience qui nous a fait grandir dans la fraternité et la proximité avec les blessés de la vie.

Jean-Marie et Guy, qui sommes prêtres, allons quitter Lyon pour regagner l'Aveyron et les Côtes d'Armor ; Moufid, laïc consacré, reste encore une année à Lyon.

Là où nous serons, nous chercherons les occasions d'être là avec les autres, les plus fragiles, gratuitement, en cherchant autant que possible à donner et à recevoir.

Moufid, Guy et Jean-Marie

Bulletin de soutien aux Vacances familiales 2007

Le Foyer organise, depuis quelques années déjà, des vacances familiales. Ces séjours en semi-autonomie, au profit de familles de la SA d'HLM Gabriel Rosset, permettent, à plus de 200 personnes qui ont de faibles ressources, de découvrir un lieu.... Un séjour tel que celui-ci revient à environ 160 euros par personne.

Toute participation financière de votre part sera accueillie avec reconnaissance.

Je souhaite participer à hauteur de _____ euros, pour aider une famille à partir en vacances.

Monsieur ou Madame : _____

Adresse : _____

Assemblée générale

Le 10 mai 2007, s'est tenue l'Assemblée générale du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

M. Mauduy, Président d'Honneur de cette manifestation, en qualité de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rhône-Alpes, a appelé les entreprises à se rapprocher encore plus du Foyer, à l'instar des chefs d'entreprises déjà à nos côtés dans le cadre de l'opération des Arbres de la Solidarité.

L'Assemblée générale fut l'occasion pour M. Dubernard, de remettre la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Jean Borys (Voir page 5).

Le conseil d'administration du Foyer s'est réuni le 16 mai, afin d'élire un nouveau président. Un nouveau bureau a été constitué, dont vous trouverez la composition ci-dessous.



Benoît Viannay,
Président

Le Conseil d'Administration du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a élu en qualité de président M. Benoît Viannay, le 16 mai 2007.

M. Benoît Viannay, retraité, est marié, père de trois enfants, et a sept petits-enfants.

Ingénieur chimiste CPE Lyon (ICPI 62), M. Viannay a effectué sa carrière au sein du groupe Rhône Poulenc, avant de devenir l'un des responsables de l'Ecole Supérieure Chimie Physique Electronique de Lyon (CPE Lyon).

Elu de la commune de Faramans dans l'Ain, Monsieur Viannay a été durant huit années membre de la Fondation de France.

Benoît Viannay a connu le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri comme quêteur depuis 1986, et au travers de ses fonctions à la Fondation de France, avec l'instruction de plusieurs dossiers au profit du Foyer (Résidence les Hortensias, mission Emploi-Formation, etc.).

Composition du Conseil d'administration et du Bureau

Membres du Bureau

Benoît Viannay	Président
Alain Berger	Vice-Président
Xavier Levrat	Vice-Président
Bruno de Boissieu	Secrétaire
Jean Vuillermoz	Trésorier
Père Christian Delorme	Chargé de mission
SA d'HLM Gabriel Rosset	représentée par son président, Denys Trossat

Administrateurs

Georges Blézat
Hugues Danis
Marcel Duc
Alain Faÿsse
Michèle Louis
Jeanne Mannaz
Dominique Mentré
Yves Perret
Jean-Claude Thiollier
Habitat & Humanisme-Rhône

Administrateurs membres de droit

Société Saint-Vincent de Paul représentée par Jean-Noël Gallois
Secrétariat Diocésain de la Solidarité représenté par Père Bruno Millevoye

Membres associés

Marc Chizelle
Jean-Pierre Fuès
Didier Maciocia
Michel Paillard-Brunet

Membres d'honneur

Jean Borys
Alain Charlet
Maurice Chesné
Danièle Desamais
Michel Lévy

Nouveaux administrateurs

Monsieur Benoît Viannay (voir ci-dessus)

Monsieur Alain Faÿsse est âgé de 60 ans, marié, père de quatre enfants et grand-père de cinq petits-enfants. Retraité et ancien administrateur de biens, M. Faÿsse est membre du Comité des Amis et est engagé dans l'Action Famille.

Rapport Moral

Le rapport moral du Conseil d'administration, au titre de l'exercice 2006, se propose de faire le point sur les projets relatifs aux missions sociales de l'association, évoquées lors de l'Assemblée générale de l'année dernière dans le cadre des perspectives 2006.

Puis nous ferons le point sur les ressources financières.

Enfin, nous aborderons les perspectives 2007.

Mise en place des projets en cours

Lors de la précédente Assemblée générale, nous vous avons précisé qu'au cours de l'année 2006, le Foyer serait amené :

- à participer à la réorganisation de la Veille Sociale,
- à rendre opérationnel le projet d'accueil et d'accompagnement des familles,
- à reprendre l'activité d'accueil de jour de l'association Le RELAIS SOS.

La Veille Sociale

Sous l'impulsion de la DDASS, la Veille Sociale, composée de la Veille Sociale téléphonique, de la Veille Sociale Mobile et du Pôle Familles, et confiée aux associations Foyer Notre-Dame des Sans Abri, Régis et Entretemps, a fait l'objet d'une réorganisation qui a été effectuée dans le courant du mois de Mai.

Cette réorganisation visait :

- à confier la gestion du 115 au Foyer Notre-Dame des Sans Abri ;
- à faire assurer le fonctionnement des équipes mobiles sociales (jour et nuit) par Régis ;
- à confier la gestion du Pôle Familles à Entretemps.

Cette répartition des rôles a permis de faciliter le management des équipes respectives et de responsabiliser chacune des associations par rapport à l'activité confiée.

Pour l'activité du 115 confiée au Foyer, il convient de souligner que l'Etat a accordé quelques moyens supplémentaires pour prendre en compte l'augmentation de la durée d'écoute.

Accompagnement des familles et insertion par le logement



Comme cela avait été précisé lors de la précédente Assemblée générale, le projet consistait à mettre en place tout un dispositif d'accompagnement global des familles en provenance de la rue avec des lieux adaptés dans le cadre d'un parcours d'insertion et d'intégration.

La Résidence Le Bordeaux, dont la première tranche de rénovation s'est achevée au printemps 2006, a permis d'accueillir des familles en provenance de la rue pendant quelques mois avant de pouvoir orienter une partie d'entre elles sur les « Antennes Familles » disposant d'un travailleur social chargé de l'accompagnement.

Les sites qui avaient été initialement retenus pour constituer des « Antennes Familles », se trouvent dans le parc de logements de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset à Villette d'Anthon, Mions, Villeurbanne et Caluire.

Si nous avons pu mettre ce dispositif en place sur les communes de Villette d'Anthon et de Caluire, nous avons dû, en contrepartie, renoncer sur les communes de Mions et de Villeurbanne qui se sont très fortement mobilisées et opposées à la mise en place de ce projet très social.

Compte tenu de ce refus, la mise en place des Antennes Familles n'a donc pu être que partiellement réalisée.

Par ailleurs, nous avons été amenés à constater que la mise à disposition d'appartements vacants appartenant à la S.A. d'HLM Gabriel Rosset est actuellement insuffisante pour satisfaire complètement les besoins du Foyer compte tenu de la faible rotation des locataires et de l'importance des réservations extérieures.

C'est pourquoi, pour pouvoir augmenter le nombre d'Antennes Familles, le Foyer envisage d'acquérir un ou plusieurs petits immeubles dont il aurait la totale disposition.

Le Relais SOS



Comme cela avait été proposé à l'Assemblée générale de l'année dernière puis avalisé par celle-ci dans le cadre d'une résolution, le Foyer est entré dans le processus de reprise de l'activité d'Accueil de jour du Relais SOS.

Pour pouvoir réaliser sur le plan juridique le transfert d'activité de cette association, conformément à la résolution prise, il convenait que ses comptes soient arrêtés au 31 décembre 2006.

C'est pourquoi l'acte de transfert d'activité de cet accueil de jour n'a pu être signé que le 1^{er} avril 2007.

Avec ce quatrième Accueil de jour, le Foyer constate que ce type d'accueil joue un rôle irremplaçable car il permet de recevoir, de façon conviviale, tout type de population se trouvant dans une situation de précarité, dont certains ne fréquentent pas les accueils de nuit.

Ainsi, ces accueils de jour permettent d'esquisser un premier bilan, d'ouvrir une perspective, de stopper une chute amorcée vers l'exclusion définitive.

Les ressources financières

En matière de ressources financières, il convient de faire le point sur les subventions d'une part et les ressources propres d'autre part.

Sur un montant de subventions totalisant près de 3.8 millions d'euros, à noter que l'Etat représente 59 % de ce total, le Conseil général du Rhône 22 %, la Ville de Lyon 13 %, la Région 2,6 %.

Il convient de souligner que la subvention de l'Etat de 40.000 euros relative à l'activité du Service Insertion n'a pas été reconduite.

A l'inverse, les subventions accordées par le Département du Rhône ont progressé d'environ 200.000 euros. Cette progression correspond au fait que celui-ci s'est fortement impliqué dans le financement de l'accompagnement des familles. A ce sujet, nous tenons à souligner le rôle moteur du Président du Conseil Général, M. Michel Mercier, dont nous sommes particulièrement reconnaissants.



En ce qui concerne les ressources propres, celles-ci sont de deux natures, à savoir les recettes en provenance des Bric à Brac d'une part, les dons et la quête d'autre part.

Comme en 2005, le chiffre d'affaires des Bric à Brac a progressé à nouveau de 10 % en 2006 bien que nous n'ayons pu obtenir de la Ville de Lyon la mise à disposition du Palais des Sports pour les Journées d'Entraide de l'automne dernier. Cette augmentation est le fruit des améliorations apportées à l'organisation en 2005 et 2006. Si l'approvisionnement en vêtements a progressé, il demeure encore insuffisant pour les meubles.

Les ressources en provenance de la quête sur la voie publique sont en progression de 3 % par rapport à l'année précédente, ce qui traduit une poursuite du redressement de cette ressource entamé maintenant depuis trois ans.

Quant aux dons en espèces des particuliers, nous avons enregistré une baisse significative pour la deuxième année consécutive. Comme le nombre de donateurs est resté stable, c'est le don moyen qui est en diminution. Pour expliquer ce phénomène, nous considérons que les campagnes faites par les associations nationales ou internationales étant très médiatisées et utilisant d'importants moyens de communication ont tendance à drainer des fonds qui sont soustraits aux associations de proximité dont le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri fait partie.

Par contre, les dons faits par le monde économique et les collectivités locales de notre région se sont maintenus grâce à l'opération des « Arbres de la Solidarité ».

En 2006, cette opération a permis de financer des cours d'alphabétisation, des vacances pour une cinquantaine de familles et d'Employés en Insertion, l'accompagnement des personnes les plus déstructurées, et, enfin, une partie de l'hébergement des familles à la Résidence Le Bordeaux.

En conclusion de ce point fait sur les ressources, il convient de souligner qu'il est important que le Foyer puisse disposer de ressources propres pour pouvoir être réactif dans les réponses à apporter aux personnes qui sont en grande difficulté et pour assurer un meilleur suivi de celles-ci.

Mais en contrepartie, il serait tout à fait normal que les pouvoirs publics (Etat et Ville de Lyon) assurent l'intégralité du financement de l'accueil et de l'hébergement des personnes seules, réalisés au Centre Gabriel Rosset, 3 rue Père Chevrier, car cela correspond à un service ayant un caractère totalement public.

Malgré nos interventions répétées à ce sujet, ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui puisque ces subventions ne représentent qu'environ 60 % de l'ensemble des charges afférentes à ce centre.

Perspectives 2007

Abordons maintenant les perspectives 2007 :

A ce sujet, évoquons tout d'abord la mise en place de l'accompagnement des familles qui s'est faite sur l'année 2006. Dans ce domaine, il convient de poursuivre le développement des Antennes Familles qui nécessitent de pouvoir disposer de nouveaux sites, tout en proposant d'autres actions d'accompagnement.

C'est pourquoi le Foyer est amené à rechercher activement un ou plusieurs petits immeubles répondant aux critères de localisation et de constitution retenus. Pour financer une partie de ces éventuelles acquisitions, il vous sera proposé, dans une résolution, que le Foyer puisse éventuellement céder à la S.A. d'HLM Gabriel Rosset et à l'OPAC du Rhône, des terrains actuellement loués par bail emphytéotique à ces deux structures.

Par ailleurs, dans le courant de ce deuxième trimestre 2007 s'achève la rénovation de la deuxième tranche de la Résidence Le Bordeaux. Cette deuxième tranche devrait permettre d'héberger les jeunes occupant jusqu'à présent la Résidence Eugène Pons, comme nous l'avons demandé aux services de la DDASS.

Cette dernière résidence étant ainsi libérée pourrait être utilisée pour héberger les passagers du Centre Gabriel Rosset qui ne peuvent être autonomes dans un logement individualisé et qui nécessitent un accompagnement spécifique et soutenu de façon durable.

En conclusion, l'année 2007 devrait développer des actions visant à améliorer sur le plan qualitatif l'accompagnement tant des hommes seuls que des familles.

Au terme de ce rapport, le Conseil d'administration tient à remercier très chaleureusement tous les salariés, les nombreux bénévoles, les donateurs et le Comité des Amis, qui, tout au long de l'année, apportent, chacun à leur manière, leur contribution permettant au Foyer de conserver sa vocation en faveur des personnes qui sont dans la détresse et le besoin.

Le Conseil d'administration



Rapport d'activité

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri se porte, depuis 55 ans, au secours des hommes et des femmes touchés par la plus grande précarité. Il a, année après année, tenté de répondre aux besoins les plus criants et aux injustices les plus flagrantes et a toujours cherché à innover dans ses pratiques de prise en charge. Ne se contentant pas d'une simple mise à l'abri, il a développé des actions d'accompagnement et de réinsertion.

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri peut faire valoir l'expérience des actions qu'il conduit depuis de nombreuses années, la connaissance des populations accueillies et la complémentarité d'un dispositif global et où intervient, dans la meilleure complémentarité possible, des salariés et des bénévoles, formés et aguerris à des pratiques diverses mais toujours en direction des populations les plus fragiles.

Certaines actions, certains projets n'apparaîtront pas dans ce résumé, obligatoirement synthétique et forcément frustrant pour le lecteur et pour celles et ceux qui s'engagent au quotidien. Je pense notamment au site d'accueil de Villefranche Montmartin, qui a ouvert ses portes le 15 décembre, et qui est le résultat de nombreuses années d'effort. Ou encore à la pérennisation du «122» et de l'Auberge de Vénissieux, effectives depuis la fin du Plan Froid et en attente d'agrément C.H.R.S.

Il convient enfin de rappeler combien il nous est difficile de pouvoir disposer de sites et de bâtiments où exercer nos activités. La recherche de telles infrastructures est une préoccupation quotidienne. Si la mission et l'éthique de l'association consistent bel et bien à affirmer que la lutte contre l'exclusion est l'affaire de tous, et se traduit au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri notamment par l'engagement des bénévoles, elles affirment également que l'hébergement d'urgence participe à la réponse aux besoins fondamentaux de subsistance de chaque citoyen et relève donc d'une mission d'intérêt général.

Pour ces raisons, nous appelons les pouvoirs publics, et plus particulièrement les communes, à nous assister dans nos efforts, en réservant sur leur territoire des terrains ou des bâtiments permettant le maintien ou la création de nos structures, destinées à ces hommes, ces femmes et ces enfants, qui se tournent vers nous en quête de refuge et d'avenir.

Alexandre Fredericq
Directeur



La Veille Sociale Téléphonique

Le «115», n° vert d'urgence sociale, a été créé en 1997. **96 départements** de la métropole sont concernés, représentant environ 135 gestionnaires différents au niveau national. **Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri assure la gestion du «115» pour le département du Rhône**, coordonné par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales qui en assure le financement avec la Ville de Lyon.

La mission du «115» est une mission d'intérêt général et social :

- proposer à l'appelant un service public d'information et d'orientation, gratuit, fonctionnant 24 h/24 et 365 jours par an ;
- permettre à toute personne en difficulté de trouver une solution à ses problèmes d'hébergement ou de répondre à des besoins fondamentaux comme se vêtir, manger, dormir au chaud, se soigner ;
- permettre à l'appelant d'être écouté, orienté, puis accueilli s'il le souhaite dans une structure d'hébergement.

Le «115» doit constituer **le premier maillon d'un parcours de réinsertion sociale**. Cela suppose en amont un pré-diagnostic de la situation, évaluation indispensable afin de permettre la meilleure orientation possible. C'est le travail des écoutants téléphoniques professionnels qui, sans rencontrer les personnes, ont une réelle capacité d'écoute, d'appréciation, de discernement et d'évaluation de la demande.

Il convient toutefois de distinguer deux périodes :

■ **Durant le «Plan froid**», d'importants moyens sont déployés pour venir en aide aux personnes sans abri. Plusieurs associations sont mobilisées pour la gestion de places d'hébergement, la distribution alimentaire, la distribution de couvertures, etc. La D.D.A.S.S., la Ville de Lyon, le Conseil Général du Rhône financent des places supplémentaires d'hébergement. Cette année, ce sont près de 1.400 places qui ont été répertoriées sur le Rhône dont 350 saisonnières. Pour le Plan Froid 2006-2007, le «115» du Rhône a assuré la gestion directe de 252 places, en augmentation de plus de 45 % par rapport au Plan Froid 2004-2005.

■ **A la fin avril**, le «115» ne jouait plus qu'un rôle d'écoute et d'observatoire de la précarité et de l'exclusion, puisqu'il ne disposait plus, en avril 2006, que de 80 places d'hébergement d'urgence réservées.

Les usagers appelant le «115» présentent des profils extrêmement variés :

- du « Sans Domicile Fixe » classique au mineur en fugue,
- de la femme battue à la famille « demandeuse d'asile », fuyant les exactions de son pays d'origine,
- telle personne au suivi psychiatrique très lourd qui a fugué d'un hôpital, ou tel couple venu chercher du travail à Lyon,
- de la gamine qui a perdu ses clefs et qui n'arrive pas à joindre ses parents à l'étudiant s'étant fait voler ses papiers dans un train, etc., la liste est longue.

Très médiatisé, le «115» est souvent sollicité par des particuliers qui signalent des personnes vivant dans la rue ou réfugiées dans toute sorte d'abri de fortune – des personnes en très grande précarité qui appellent peu, voire jamais le «115» – et pour qui les équipes mobiles de rue essaieront d'entreprendre un travail d'approche et d'accompagnement.

En 2006, ce sont **3.040 signalements** qui sont parvenus au «115». Au total, **86.478 demandes d'hébergement** correspondant à **12.150 personnes différentes** soit une progression annuelle de 24 % des demandes d'hébergement, auxquelles il convient d'ajouter plus de **30.000 appels**, pour des aides vestimentaires, alimentaires, médicales, etc.

365 jours par an

24 heures sur 24

86.478 demandes d'hébergement pour **12.150** usagers différents

3.040 signalements



Photo Jean-Philippe Ksiazek

Le Centre Gabriel Rosset

Le Centre Gabriel Rosset demeure la **principale structure du dispositif d'urgence sociale de la région**. Aucun autre établissement, ouvert à l'année, ne propose de telles qualités d'accueil, de possibilités d'accompagnement, d'offres de soins. Cet engagement auprès des hommes les plus exclus ne serait pas possible si nous ne pouvions compter, pour épauler nos salariés, sur quelques deux cents bénévoles.

En 2006, le Centre Gabriel Rosset a effectué **62.988 nuitées**, constatant encore une fois l'**augmentation de la durée de séjour**, due en grande partie au fait que nous accueillons des personnes de plus en plus marquées, au niveau psychique, psychiatrique ou tout simplement en manque de mobilité.

Nous ne sommes plus surpris, hélas, désormais, de rencontrer dans nos structures des passagers âgés. Population particulièrement vulnérable qui a plus de mal à développer des stratégies de survie que les plus jeunes, et pour qui composer le «115», retenir l'adresse d'un lieu d'accueil, en changer régulièrement, demande une énergie dont beaucoup ne disposent plus. Par voie de conséquence, les **28 places en chambres**, idéalement destinées à ce public, se trouvent désormais saturées.

Orientation et accompagnement sont proposés à des personnes non suivies par le réseau des partenaires ou par des structures extérieures. Cette année a été marquée par la nette progression de l'accès aux soins et à des structures d'hébergement adaptées.

Le Point Santé constate, pour sa part, l'augmentation permanente de sa fréquentation. Les efforts de prévention et de coordination se réalisent par un accroissement significatif de la gestion des traitements (+ 56 %), de l'hygiène et des démarches auprès des instances du droit commun et de la médecine privée (+ 74 %).

Le Lieu d'hygiène constate, lui aussi, le caractère exponentiel des actes de traitement et de soin, et la présence d'un professionnel est plus que jamais indispensable.

La fréquentation des **Lits de Repos** en 2006 est en hausse, le nombre de nuitées a augmenté de 4 %, pour un taux d'occupation de 97 %. Nous observons une baisse du nombre de passagers, la durée de séjour des passagers aux Lits de Repos s'allongeant en raison du vieillissement des usagers, des séjours hospitaliers de plus en plus courts, nécessitant un séjour de plus en plus long aux Lits de Repos. De plus, la volonté de privilégier des « sorties positives » nécessite une prise en charge plus longue.

Le Pôle d'Accompagnement Renforcé, conçu comme un espace de rencontre pour des personnes malades du lien et dont les symptômes les plus lourds sont l'alcoolisme et la dépression, a encore accru ses interventions par l'engagement toujours aussi exemplaire de ses bénévoles aux côtés des salariés.

62.988 nuitées,

688 prescriptions médicales,

7.022 demandes de soins,

Accompagnement
de **321** passagers,

203 sorties positives



Le «122»

La mission principale du «122» est d'héberger en urgence des hommes isolés (36 places) et des couples (2 fois 2 places), que ce soit durant le Plan Froid ou pendant l'été.

Cette structure joue un rôle important dans le dispositif. C'est un « sas de décompression » qui permet aux personnes hébergées de se stabiliser et d'effectuer les démarches nécessaires pour accéder à un emploi ou à un logement permanent. Le «122» permet de créer un lien, d'être dans la relation d'aide pour des hommes aux parcours souvent chaotiques. Dans cette petite structure, le lien social est primordial, que ce soit entre hébergés, avec l'équipe éducative ou avec les bénévoles.

■ Hiver :

620 passagers

5.943 nuitées

■ Été :

108 passagers

2.838 nuitées

51 sorties positives

■ **Pendant l'hiver**, le «122» accueille des personnes dans le cadre du « Plan Froid » par orientation du «115». Il accueille également sur prescription des personnes qui ont besoin d'entamer leur reconstruction. Le «122» a ainsi effectué 5.943 nuitées, soit une légère hausse du taux d'occupation.

■ **Pendant l'été**, le «122» a accueilli «sur prescription», 108 personnes pour un taux d'occupation de 88 %, en augmentation de 8 %, et a pu réaliser 51 sorties positives, en nette progression de 27 %.

Les Accueils de jour

L'**objectif prioritaire** des Accueils de jour est d'offrir aux personnes en grande précarité ou en situation d'exclusion un lieu sécurisé où pouvoir se restaurer et bénéficier d'une ambiance conviviale.

Cet accueil permet, naturellement, d'esquisser **un premier bilan**, d'**ouvrir une perspective**, de **stopper une chute** amorcée vers l'exclusion définitive. Lieux d'accueil où salariés et bénévoles sont à même de donner le renseignement souhaité, d'éclairer le dossier obscur, de contacter la structure compétente.

Ils fonctionnent grâce à un fort investissement des **98 bénévoles** dont le nombre a augmenté de plus d'un tiers cette année.

L'année 2006 a été marquée par la **dynamique de participation des usagers** dans chaque accueil de jour. Sa mise en place, amorcée au printemps 2005 par les « paroles et photos » des usagers, s'est poursuivie au travers des « cafés paroles », puis des expressions artistiques qui ont donné lieu à une exposition et un vernissage à l'Hôtel de Ville.

L'Accueil Saint-Vincent

La fréquentation de l'Accueil Saint-Vincent varie selon une amplitude qui va de 60 à 110 personnes par demi-journée, soit en 2006, **1.259 personnes différentes** (en augmentation de 47 %).

La population est composée d'hommes et de femmes majeurs, majoritairement isolés et de quelques couples. Certains viennent en petits groupes. Ce sont pour la plupart des personnes en errance, soit à la rue,

soit résidant en centre d'hébergement d'urgence ou dans des logements précaires. Les demandeurs d'asile représentent peu ou prou le tiers des usagers.

Si plus de 22 % des accueillis perçoivent des minima sociaux, 42 % des usagers n'ont aucun revenu. Ce sont pour la plupart des personnes originaires de l'Europe et sans travail, et des personnes déboutées du droit d'asile ou en recours, qui n'ont droit à aucune allocation.

La Rencontre

En raison de la proximité de l'accueil Point Nuit, qui accueille des femmes sans-abri et aussi à la fidélisation de certaines femmes pour qui La Rencontre est devenue un point de repère fort pour poursuivre leur trajectoire d'insertion, la fréquentation féminine est restée sensiblement stable, représentant 17 % des usagers. De plus, pour d'autres femmes qui ont réussi à accéder à un logement, **La Rencontre reste un lieu d'ancrage et de convivialité important**. De même, une partie de la population sans abri, installée dans la rue ou en squat à la Croix-Rousse est largement fidélisée.

La moyenne de fréquentation quotidienne est de 43 personnes, avec des amplitudes qui varient entre 20 et 75 personnes par jour.

310 personnes ont été reçues par la conseillère sociale, au cours de **1.250 entretiens**, en augmentation de plus de 65 %.

La Rencontre reste un lieu de référence pour beaucoup qui la fréquentent de façon sporadique depuis plusieurs années.

Parmi les 135 personnes connues depuis plus d'un an, 78 font l'objet d'un accompagnement intensif.

Cette population accompagnée est composée de 85% d'hommes et 15% de femmes. 30% des personnes accueillies sont sans ressources. C'est le cas de 40% des nouveaux accueillis.

24 % sont sans abri et vivent en squat ou dans la rue. 16% sont hébergées par des tiers, 38 % résident en structures d'hébergement d'urgence, majoritairement au Centre Gabriel Rosset. La plupart souffrent de troubles psychiatriques.

Un quart des usagers a un logement. Beaucoup y sont restés attachés après leur passage dans la rue et y maintiennent leur accompagnement social. Les personnes anciennement sans domicile fixe ont des difficultés à investir leur logement. Elles ne font qu'y dormir et viennent à La Rencontre pour rompre leur solitude.

L'Accueil La Main Tendue

L'Accueil La Main Tendue constate **une augmentation constante de sa fréquentation** enregistrant **8.781 passages**, en hausse de 20%. Trois usagers sur quatre sont des hommes et le nombre de femmes, seules ou en familles, augmente légèrement.

La fréquentation moyenne est de 35 personnes par jour, avec une amplitude variant de 15 à 90 personnes et une fréquentation maximum le jeudi pour la distribution des colis alimentaires. Les usagers sont en majorité des personnes habitant des logements sociaux ou en foyer à Villefranche et vivant dans la précarité.



L'évolution de la fréquentation de l'Accueil La Main Tendue est en grande partie due à l'amplification du partenariat avec la Mairie. **Il reste le seul lieu d'accueil ouvert tout au long de l'année.**

L'étroite collaboration avec le S.A.H.U. (Service d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence) s'est d'autant plus accentuée que l'Accueil La Main Tendue reste ouvert en journée pour accueillir les personnes hébergées au foyer d'urgence Villefranche Montmartin.

La M.D.R. (Maison du Département du Rhône), la Mairie et la Sauvegarde de l'Enfance orientent les personnes en difficultés sociales vers l'Accueil La Main Tendue pour l'accueil et les aides alimentaires, notamment les familles : plus de **120 familles**, de un à sept enfants, ont bénéficié de colis alimentaires. Mais également des personnes isolées, hommes ou femmes, en attente de revenus ou en situation de surendettement. **Certains jeux, la distribution peut aller jusqu'à 90 colis.**



Le Relais S.O.S.

A la demande de Relais S.O.S., Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, a assuré la gestion de son activité d'accueil de jour depuis le mois d'octobre 2006 jusqu'à sa reprise, conclue le 1^{er} avril 2007.

Le Relais S.O.S. propose des **services de première nécessité** pour se réapproprier les gestes de la vie quotidienne (petits déjeuners, collations et repas, colis alimentaires, douches, buanderie, domiciliation postale, vestiaire, etc.) et des animations à travers des ateliers culturels et de loisirs.

L'activité de restauration représente **19.585 repas servis**, en plus des **1.348 colis alimentaires** distribués à la demande des intervenants sociaux, pour les personnes logées en logements autonomes.

Le Relais SOS est aussi un **lieu d'entretien et de diagnostic social** pour une population peu «captive» refusant toutes contraintes.

C'est dans ce sens que le Relais S.O.S. met en place une démarche **d'accueil et d'accompagnement social adaptés**.

Les accueillis souffrent, pour la plupart, de problèmes d'ordres relationnels et psychiques, et parfois de handicaps physiques ; l'accompagnement social des personnes en situation de précarité s'inscrit dans la durée et nécessite une **prise en charge globale de l'individu**.

L'objectif de l'accompagnement social au Relais SOS repose essentiellement sur un **contrat social de co-gestion des ressources** et particulièrement le Revenu Minimum d'Insertion, pour plus de cent usagers.

En 2006, **6.974 entretiens** ont été réalisés dont 53 % concernent l'aide à la gestion du budget individuel, 27 % la question du logement et 16 % l'accès aux soins. Le pourcentage de femmes reste quasiment identique depuis plusieurs années, soit environ 10% des personnes qui fréquentent le Centre d'Accueil de Jour. Par contre, le nombre de demandeurs d'asile a baissé de façon significative.



4 accueils de jour

320 passages par jour

4.148 colis alimentaires distribués

Il faut noter que chacune de ces problématiques est traitée, tant par un référent social salarié que par un référent bénévole. **La complémentarité des interventions**, inscrite au coeur du projet social du Relais SOS, permet la prise en charge de la personne dans sa globalité.



Le C.H.R.S. Eugène Pons

L'année 2006 restera marquée, pour les résidents et le personnel du C.H.R.S. Eugène Pons, par l'incendie qui ravagea, au cours de la nuit du 4 février, un tiers de la résidence. Si nous pouvons nous féliciter de l'absence de dégâts autres que matériels, cet accident a toutefois largement perturbé l'activité normale de la structure. Même si neuf chambres de la Résidence Le Bordeaux ont rapidement été mises à la disposition du C.H.R.S., sa capacité d'accueil est toutefois passée de 25 à 21 places.

Les vingt jeunes hébergés à la Résidence Le Bordeaux auront constitué un «groupe-test», tous intégrant sans difficulté cette structure mixte et ouverte, avant que l'ensemble du C.H.R.S. n'y emménage comme prévu à l'été 2007.

En 2006, le C.H.R.S. a accueilli 56 jeunes contre 66 en 2005, soit une diminution du nombre d'entrées de 16 %. Si 52 sont français, 31 sont des primo-arrivants dont les familles sont originaires du Maghreb. La classe d'âge 20-24 ans représente 63 % des jeunes accueillis en 2006 et celle des 25-28 ans atteint 30 %.

L'effort a été maintenu pour recruter prioritairement des usagers du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, réaffirmant ainsi la vocation première du C.H.R.S. En 2006, 85 % des jeunes qui y ont été admis venaient du Centre Gabriel Rosset après un temps d'observation au «122».

Un salaire, ou une formation longue rémunérée, est un préalable à toute démarche vers une solution de logement pour sortir du C.H.R.S. La mise au travail, le plus rapidement possible, permet que le jeune ait un revenu, une protection sociale liée à son activité et non plus à des droits d'assisté, cette restauration narcissique constituant un facteur de stabilisation.

A leur entrée, rares sont les jeunes possédant une qualification professionnelle et une expérience leur permettant de retrouver rapidement un emploi. En 2006, seuls 5% avaient un emploi, 82 % étaient sans ressources.

Presque tous ont besoin d'une formation, avec le plus souvent une remise à niveau, et avant toute démarche en vue d'une formation professionnelle ou pour entrer dans la vie active, beaucoup de jeunes primo-arrivants du Maghreb doivent faire un stage d'apprentissage du français.

Les sorties ont été moins nombreuses, 35 contre 41 l'an passé, à cause de la diminution des capacités d'accueil, mais tout aussi satisfaisantes avec **plus de 80 % de sorties positives**, c'est-à-dire avec une solution de logement et les ressources suffisantes pour s'acquitter de ses charges et y vivre décemment. Ces résultats sont comparables à ceux de l'année précédente.

L'accès à un logement autonome reste exceptionnel et n'est pas souhaitable pour tous. Elle serait pour la grande majorité prématurée, voire handicapante. Quatre jeunes sont retournés en famille, tous avaient des ressources qui venaient d'une formation rémunérée ou d'une Allocation Adulte Handicapé. Les familles d'où ils s'étaient «sauvés» ou qui les avaient exclus parce qu'ils étaient oisifs, les ont accueillis de nouveau car ils se tenaient à leur formation ou à leur travail. Certains avaient cessé d'être «le mouton noir de la famille».

21 places

56 jeunes

80 % de sorties positives

Le Service Insertion



En 2006, le service a **accueilli et accompagné 72 usagers**, dont la **moyenne d'âge est de 48 ans**. La **durée moyenne de séjour au service est de deux ans et demi**. Les usagers, qui ont quitté physiquement le service et qui vivent d'une façon autonome, restent en moyenne accompagnés ou en lien pendant encore deux ans.

C'est en raison des multiples fragilités de ces hommes venant de la rue, ayant conservé des stigmates indélébiles, que le Service Insertion maintient son double fonctionnement :

- pour une petite majorité, **l'insertion**, tremplin vers le milieu ordinaire,
- pour d'autres l'« **espace communautaire** », lieu de vie et de travail pour ceux qui sont trop marqués.

Parmi la cinquantaine d'usagers suivis par le service, environ **37 travaillent dans un des ateliers du Foyer**. Les autres ont quitté les ateliers pour travailler ou suivre une formation à l'extérieur.

Sur leur demande, ils restent suivis par leurs référents. De plus en plus, leur état physique et mental porte les séquelles d'un passé difficile et nécessite plus d'attention et plus d'interventions.

En 2006, **21 usagers ont quitté les ateliers**, 66 % d'entre eux se sont orientés vers l'emploi ou la formation. **50 % ont repris leur autonomie**. Cela signifie qu'ils ont acquis des ressources, un logement autonome, et ont pu construire ou restaurer les liens sociaux et affectifs qui les rendent dorénavant autonomes.

Les différents ateliers offrent **80 places** et permettent l'installation des **premières étapes d'une insertion par le travail et par l'économique** pouvant déboucher sur un emploi en milieu « ordinaire » de travail.

Comme chaque année, les ateliers du Service Insertion ont participé à d'importantes réalisations, représentant près de 150.000 heures de travail annuel. **Les ateliers poursuivent l'accompagnement des employés en insertion et du public extérieur**, salariés en Contrats d'Accompagnement à l'Emploi (C.A.E.) **vers une insertion professionnelle** au travers de séances d'initiation et de consolidation professionnelle, apports pratiques et théoriques dispensés par les moniteurs d'ateliers.

Depuis l'été, **le Centre de Tri des Objets** du quai Gillet, où travaillent ensemble salariés, personnel en insertion et bénévoles, a été placé sous la responsabilité du Service Insertion. A l'instar de l'Atelier Tri textile, il a pour fonction de trier, orienter les marchandises données au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

L'année 2006 a également vu la mise en place de **la Recyclerie** au cours du mois de mai au sein de la déchetterie de Lyon 9^e, fruit d'un partenariat entre des associations (notamment la Fondation de l'Armée du Salut), le Grand Lyon et l'entreprise Nicollin. Ce projet associe solidarité, réinsertion professionnelle et protection de l'environnement : près de **200 m3** sont collectés chaque mois par un agent de tri en insertion.

La **Mission Emploi Formation**, dynamique avec son équipe de bénévoles, a ralenti son action d'accompagnement depuis l'été 2006. Elle retrouvera un nouveau souffle au cours de l'année 2007, dans sa conception initiale, avec l'appui d'un salarié à temps plein et d'un recrutement renforcé de bénévoles.

Enfin, **le voyage à Paris** de l'ensemble des usagers, salariés et bénévoles, entraînant **53 personnes** pour trois jours de découvertes était chargée de symboles, puisque Gabriel Rosset, déjà, emmenait les Employés au Pair pour explorer d'autres horizons et consolider les liens.

72 Employés en Insertion

80 postes en ateliers
d'insertion

6 ateliers d'insertion



L'auberge de Venissieux

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri mobilise l'Auberge de Jeunesse de Venissieux depuis 2004, pour héberger **des couples et des familles** en grande difficulté pendant la période du Plan-Froid.

Au regard des disponibilités, les familles avec enfants en bas âge (notamment celles avec des bébés) repérées par le « 115 » sont prioritairement orientées à l'Auberge de Venissieux.

D'une capacité d'accueil de 50 lits, l'Auberge de Venissieux offre des potentialités en terme d'hébergement et un cadre agréable pour réaliser un travail de réinsertion de cette population en grande précarité.

Le nombre de ménages hébergés pendant le Plan-Froid est de 53, représentant 306 personnes, dont 194 sans ressources, 103 bénéficiaires de R.M.I et 5 en situation d'emploi.

Le taux d'utilisation des places avoisine les 100%, soit **8.184 nuitées**. 27 % des familles se trouvaient en situation de « demande d'asile ».

L'Auberge dispose également de **deux chambres pour l'hébergement des couples**, et a assuré l'hébergement de ménages monoparentaux, notamment seize femmes seules avec un enfant.

Depuis l'hiver 2006-2007, l'Auberge de Venissieux a également pris en charge **16 jeunes filles de moins de 25 ans**, orientées par l'association OREE/AJD.

Nous constatons également une demande croissante des familles franco-algériennes depuis 2005, soit en rupture d'hébergement après un passage chez des tiers, soit arrivées plus récemment sur le territoire. Pour ces dernières, l'admission à la résidence Le Bordeaux ou en résidence sociale type foyers ARALIS et ADOMA semble être une solution temporaire qui permet la stabilisation de la famille et la scolarisation des enfants.

Au regard de la situation administrative de l'ensemble des familles, **peu sont susceptibles d'accéder rapidement à un logement autonome**.

Le taux de satisfaction des demandes est très significatif, dans la mesure où l'Auberge de Venissieux n'a pas enregistré de refus de l'hébergement proposé ou de demandes autres que l'hébergement en urgence.

50 places

306 personnes

53 ménages

8.184 nuitées

L'hébergement et l'accompagnement des familles

C'est en partant du constat que l'accès et le maintien dans le logement ne peut se faire qu'en plusieurs étapes pour certaines familles en recherche d'un logement autonome que le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a conçu l'accompagnement des familles en situation régulière dans une logique de trajectoire constituée de plusieurs étapes.

Pour sortir de la situation d'hébergement d'urgence, d'hébergement « de dépannage » et pour permettre l'accès à un logement autonome, le Foyer a mis en place :

- Un **hébergement de courte durée** à la Résidence Le Bordeaux dans un cadre semi-collectif,
- Un **hébergement temporaire** dans un logement de l'une de nos Antennes Familles (au sein du patrimoine de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset),
- l'accès à un **logement autonome**,
- Un **accompagnement** des familles locataires de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset.



La Résidence Le Bordeaux

En raison des travaux nécessaires à une utilisation optimale, la Résidence a dû fermer plusieurs semaines. Les huit familles qui y étaient encore hébergées au 31 décembre 2005 ont toutes été relogées par des bailleurs au cours du premier trimestre. Les premières familles ont intégré la Résidence Le Bordeaux le 10 avril 2006. La possibilité de moduler les chambres a permis d'accueillir des familles de compositions différentes, depuis la femme seule avec un enfant jusqu'à une famille de 10 personnes.

La vie quotidienne est ponctuée par des rencontres collectives et individuelles, pour intégrer le règlement de fonctionnement, effectuer des états des lieux hebdomadaires, assurer le règlement de la participation financière, mettre en place les plannings pour la participation à l'entretien des espaces communs...

Très vite, les familles se sont adaptées à la Résidence Le Bordeaux et à son organisation. Nous n'avons pas eu à gérer de conflits ou de refus de la part des familles, que ce soit au niveau de l'accompagnement social ou de la vie au quotidien. **La Résidence Le Bordeaux a su trouver sa place de structure d'accueil de courte durée** permettant à chaque famille, soit d'accéder à une Antenne Familles, soit directement à un logement autonome,

tout en continuant à être suivie par les conseillères sociales à domicile.

Cette formule semi-collective fait ses preuves. Perçue comme sécurisante, rassurante, voire contenante, elle prépare les familles à passer à la deuxième étape et à intégrer un logement.

Ainsi, depuis le mois d'avril 2006, le service Action Familles a reçu 94 candidatures sur prescription d'un travailleur social et procédé à 47 admissions à la Résidence Le Bordeaux. Ces candidatures émanaient pour moitié de structures d'hébergement d'urgence et pour moitié des Maisons du Département du Rhône.

A noter que le travail de prescription s'est affiné au fil des mois et que le nombre de refus de la part du Service Action Familles ou des familles candidates n'a cessé de diminuer.

35 % sont des familles monoparentales, et près de 20 % des mères étaient enceintes de leur 2e ou 3e enfant au moment de leur admission à la Résidence Le Bordeaux. **La moyenne des durées de séjour est de 5 mois.**

Parmi ces **47 familles** accueillies, 21 ont intégré un logement autonome, dont 14 à la S.A. d'HLM Gabriel Rosset, et 13 ont rejoint une Antenne Familles. Une seule famille a souhaité quitter la résidence pour s'installer chez un tiers.

Pendant trois mois, huit personnes ont suivi des cours de français à la Résidence Le Bordeaux, dispensés par une formatrice de l'Alliance Française. Dorénavant, nous orientons directement les personnes soit vers la Croix-Rouge, soit vers le Secours Catholique qui assurent ce type de formation.

En septembre 2006, une activité de soutien scolaire a été mise en place avec 4 bénévoles permettant d'en faire bénéficier 20 enfants.

Les Antennes Familles

L'objectif, pour cette année, était **la mise en place de 4 Antennes Familles**, à Mions, Villeurbanne, Caluire et Villette d'Anthon.

Nous avons dû renoncer à la création des Antennes Familles de Mions et Villeurbanne, devant le refus officiel de ces communes pour la mise en place de notre projet.

■ Ouverte depuis décembre 2005, avec deux familles y résidant, **L'Antenne Famille de Villette d'Anthon** a progressivement pu intégrer des logements se libérant, certains nécessitant de gros travaux avant d'y reloger des familles.

A la fin de l'année, 8 logements étaient occupés. 11 familles venant de la Résidence Le Bordeaux y ont été hébergées, dont 3 ont pu accéder à un logement autonome au bout de 6 mois. Ces familles continuent d'être suivies dans le cadre de l'accompagnement de proximité.

Au cours du premier trimestre 2007, 7 nouveaux logements ont été octroyés au Foyer.

■ A l'**Antenne Famille de Caluire**, ce sont au préalable quatre logements qui ont été libérés par la S.A. d'HLM Gabriel Rosset, avant de pouvoir compter sur une dizaine de logements opérationnels au premier semestre 2007.



Le passage en Antenne, très attendu par les familles, a été le **révélateur des difficultés que ces ménages rencontrent** : difficultés à se retrouver en famille et vivre dans un logement, voire même à vivre en couple, difficultés à gérer le quotidien, à s'organiser, à gérer un budget pour s'acquitter du loyer et des charges...

La présence du **chargé de site**, présent sur place en permanence et assurant des visites quasi quotidiennes aux domiciles des familles, s'avère primordiale.

Sa fonction va au-delà des interventions liées au logement et à son bon fonctionnement, il accompagne au quotidien, écoute les ménages, repère les familles, interpelle les référents sociaux...



Le Service Animation, présent depuis 2005, a considérablement développé son activité de **soutien scolaire** à partir de septembre 2006, accueillant 27 enfants suivis par 15 bénévoles. L'activité de soutien scolaire, qui a toujours fonctionné à Caluire, intègre dorénavant **33 enfants** des familles de l'Antenne suivis par 15 bénévoles.

Une autre composante du projet est l'**apprentissage de la langue française** et la mise en place de **cours d'instruction civique**, pour permettre aux familles de mieux intégrer les différents éléments de la vie sociale et institutionnelle en France.

Une convention a été signée avec un organisme de formation pour mettre en place des cours de français. 9 personnes ont assidûment suivi ces cours, également ouverts aux locataires de la cité.

L'accompagnement de proximité

En 2006, la SA d'HLM a accueilli 50 nouveaux locataires, dont 19 en provenance du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri (14 familles, 5 personnes seules). **Les conseillères sociales sont intervenues auprès de tous les ménages** positionnés par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

Nous avons mis en place un **contrat d'accompagnement** d'une durée de 6 mois, avec comme objectifs principaux :

- la régularisation administrative,
- l'appropriation du logement,
- l'alphabétisation et l'instruction du français,
- l'intégration dans le quartier,
- les démarches d'emploi et de formation.

Le travail se fait à la fois au domicile des ménages et dans les locaux du Pôle Familles. En 2006, ce sont **46 ménages qui ont été accompagnés**. Pour 19 d'entre eux, un travail de relais avec les professionnels du secteur a été mis en place.

En 2006, 11 personnes ont pu travailler dans les ateliers d'insertion du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, 18 personnes ont été suivies par la Mission Emploi formation, 24 familles ont pu s'approvisionner et s'équiper dans les Bric à Brac du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, ...

Il convient de noter que le Foyer a bénéficié de la mise à disposition de logements par certains organismes collecteurs, et notamment le groupe Alliade, dont ils étaient réservataires, action très positive en raison du faible taux de rotation au sein du patrimoine de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset et du fait que près de 70 % des logements sur les 1.368 que compte la S.A. sont réservés par les organismes collecteurs.



Le Service Animation

Les vacances familiales

Cet été, 54 familles de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset, soit 205 personnes, sont parties en séjour semi autonome en plein cœur des Landes, à 700 km de Lyon.

Ces vacances se sont déroulées en trois séjours de 10 jours, du 5 juillet au 5 août, encadrés par trois animateurs, au camping de Biscarosse Plage, au bord de l'océan Atlantique, dans des mobilhomes de 5 à 6 personnes.

Les familles ont pu profiter de nombreuses activités proposées par le camping, venant s'ajouter à d'autres temps forts organisés par nos soins.

Ces vacances ont été proposées à des familles, dont la plupart sont en grande difficulté économique et sociale. La participation financière à ces séjours a été établie en fonction de leurs revenus, l'objectif étant d'en faire bénéficier prioritairement les familles ayant peu de revenus.

Les assistantes sociales de secteur ont été impliquées afin d'obtenir une aide financière au départ de ces familles. De plus, nombreuses sont les familles quasiment incapables de se projeter et d'organiser à l'avance de tels séjours sans l'aide appuyée des animateurs.

Les résultats obtenus sont très satisfaisants :

- **L'accès à des vacances en France** et la découverte d'une nouvelle forme de villégiature, différente du traditionnel retour estival au pays d'origine pour les familles immigrées.
- **Le renforcement des liens familiaux** qui, pour certaines familles, a permis de se retrouver, pour d'autres, de vivre ensemble des moments forts et différents de leur vie quotidienne.
- **La création de lien social** : durant chaque séjour, des temps collectifs ont été organisés au cours desquels les familles ont pu échanger entre elles, se rendre compte que des problématiques identiques les concernaient. Certaines familles ont d'ailleurs gardé des contacts et continuent de se voir.

L'avantage du camping réside dans le fait que les résidents de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset ont pu rencontrer d'autres familles d'origines ethnique, culturelle et sociale différentes et participer ensemble aux différentes animations organisées par le camping.

Ces séjours sont également un outil de travail important qui nous permet

- **de mieux connaître** les familles et les problématiques qu'elles rencontrent puisque nous vivons à leur côté durant 10 jours,
- **de mieux comprendre** leur façon de vivre et de les voir évoluer dans un autre cadre que le quartier où elles habitent,
- **d'aborder différents thèmes qui les préoccupent** : éducation et relation parents/enfants, responsabilité des enfants et des parents, difficultés que rencontrent les familles monoparentales et surtout les mères seules.

Les objectifs nous semblent atteints, la forte implication des familles et leur désir exprimé de voir se renouveler ce type de séjour en sont la preuve, tout comme les demandes de plusieurs centres d'action sociale qui font désormais appel à nous pour les aider à organiser ce type de séjours.

Le soutien scolaire

Les équipes bénévoles sont constituées depuis plusieurs années et interviennent dans des **Locaux Communs Résidentiels** destinés à cet usage dans de nombreuses cités.

L'aide aux devoirs a lieu au sein des familles lorsque nous n'avons pas de local commun résidentiel à disposition, ce qui est le cas sur de nombreux secteurs. Les bénévoles interviennent directement au domicile des familles. Cette forme d'intervention permet aux bénévoles de connaître l'environnement familial du jeune et d'avoir un contact direct et régulier avec ses parents sans s'y substituer mais en les impliquant au maximum dans la scolarité de leurs enfants.

Nous avons également intégré «Le collectif d'accompagnement à la scolarité du 7^e arrondissement», où chaque association conserve toute sa spécificité et sa capacité à intervenir de façon autonome. Plusieurs actions en commun sont engagées : formation des bénévoles, liaison avec les enseignants, communication, prise en charge des enfants et des jeunes par la structure la mieux placée pour intervenir.

Nous constatons cette année une augmentation de plus de 10 % du nombre de bénévoles intervenant auprès des familles ; une augmentation de plus de 50 % du nombre de bénévoles intervenant en action collective ; le nombre de jeunes suivis par une action collective a diminué de 16 % ; par contre, le nombre de jeunes suivis individuellement a progressé de 90 %.

Le profil des bénévoles de l'aide aux devoirs a évolué. Si la majorité d'entre eux restent des femmes, les personnes retraitées sont les plus nombreuses, mais nous remarquons que les actifs consacrent, eux aussi, de leur temps aux enfants. Nous notons d'ailleurs que ce sont de jeunes actifs, profil de bénévoles jusqu'alors peu rencontré. Les étudiants sont également très présents et apparaissent comme de plus en plus «militants»

75 bénévoles

153 jeunes suivis
pour du soutien scolaire

Vacances familiales pour
205 personnes

Actions ponctuelles

En partenariat avec des associations, avec les centres sociaux, les mairies, OXYGÈNE, le Service Animation a organisé plusieurs sorties, représentant des temps forts de notre activité ; notamment les opérations «1.000 enfants, mille gourmands» et «1.000 Enfants, 1.000 Noëls» avec, à chaque action, **25 et 30 enfants de différents quartiers.**

Rapport du trésorier

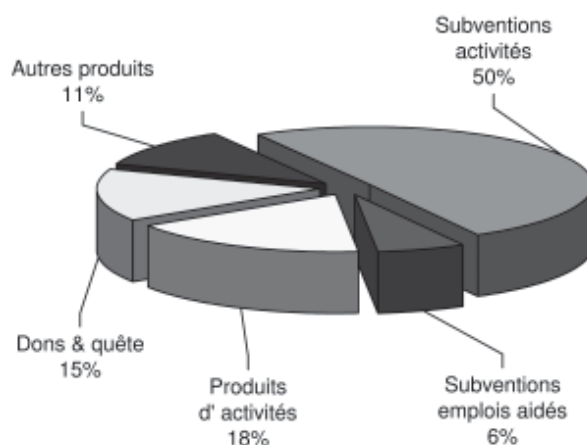
Le compte de résultat

- **L'activité** est en progression de 12 %, pour les raisons diverses exposées ci avant.
- **Le montant global des ressources de fonctionnement** est de 7.574 millions d'euros (K€).
- **Les subventions** s'élèvent à 3.799 K€, en hausse de 9,6 % et représentent 50% de nos ressources.
- **Le produit des activités Bric à Brac**, 1.330 K€ est en hausse de 10 %, malgré le changement de site pour les journées d'entraide.
- **Les dons et quête** sont en baisse de 121 K€.
- **Les charges de fonctionnement** croissent de plus de 10 %, suivant l'augmentation de l'activité.
- **Le résultat du fonctionnement** est positif de 60 K€, contre une perte de 50 K€ l'exercice précédent.
- **Les produits exceptionnels** (182 K€ : cession de l'immeuble des Mercières, indemnité pour libération d'un immeuble) ajoutés aux produits financiers (251 K€) portent le résultat final à 493 K€.

■ **L'opération « Les Arbres de la Solidarité »** figure dans les produits exceptionnels pour 356 K€. Cette ressource est destinée à financer des actions sociales caritatives et non les déficits découlant d'actions ayant le caractère de service public.

Cette somme sera affectée sur 2007 par le Comité des Amis avec l'aval du Conseil d'Administration. Une provision, également exceptionnelle pour fonds dédiés, a été constituée pour le même montant.

Origine des ressources courantes 2006 (*)



* Ne tient pas compte des dons en nature et de l'apport des bénévoles

Compte de résultat résumé

(en 000 €)

	2006	2005	Variation
Produits de fonctionnement			
Subventions activités	3 799	3 466	333
Subventions emplois aidés	488	393	95
Produits d'activités	1 330	1 211	119
Dons & quête	1 110	1 231	-121
Autres produits	847	433	414
Total recettes	7 574	6 734	839
Charges de fonctionnement			
Charges de personnel	4 050	3 756	294
Charges externes	2 504	2 219	285
Impôts et taxes	78	133	-55
Amortissements et provisions	882	675	207
Total dépenses	7 514	6 783	732
Résultat de fonctionnement	60	-49	107
Résultat financier	251	113	138
Résultat courant	311	64	245
Résultat exceptionnel	182	200	-18
Résultat de l'exercice	493	264	227
Excédent	Excédent		

Le Bilan

■ Les immobilisations nettes augmentent de 410 K€, principalement à cause des travaux en cours sur la résidence « Le Bordeaux ».

■ La trésorerie est en baisse de 792 K€ du fait de ces investissements et d'un retard dans l'encaissement des subventions. Le fonds de roulement est stable à 3.028 K€. Cette trésorerie va être sensiblement mobilisée dans l'investissement au profit des Antennes Familiales.

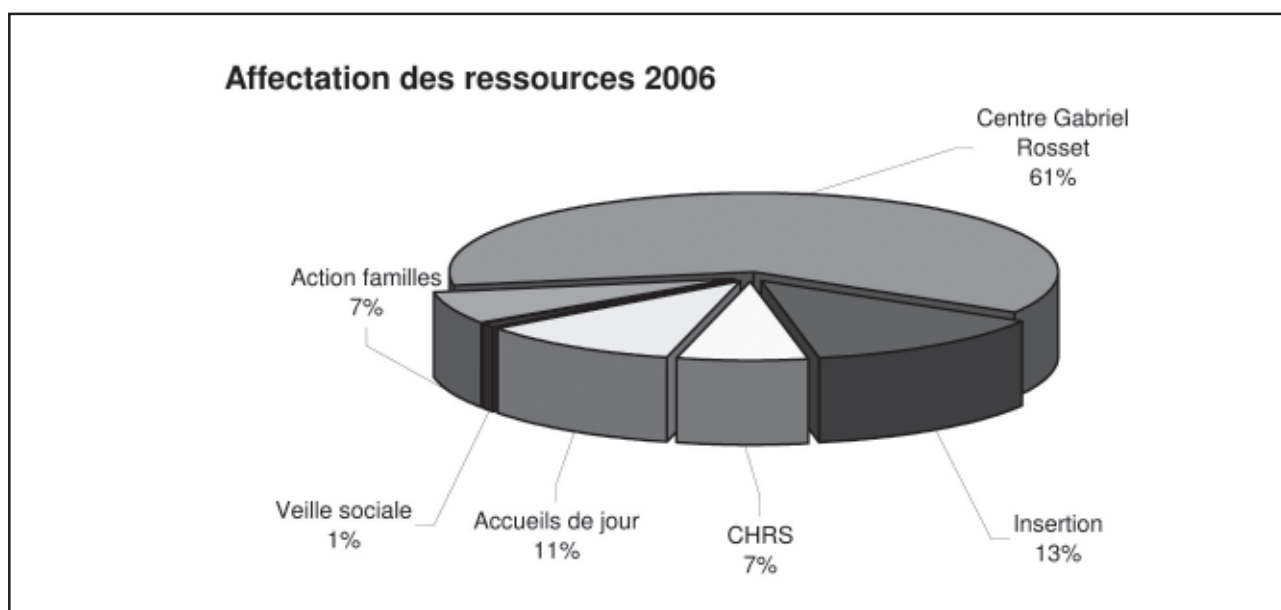
ACTIF			PASSIF		
	2006	2005		2006	2005
Terrains	2 187	2 303	Fonds associatif	16 249	15 830
Constructions	4 322	4 635	Résultat	493	264
Autres immobilisations	7 206	6 367	Fonds permanents	16 742	16 094
Total immobilisations	13 715	13 305	Provisions	778	712
Disponibilités	8 883	9 674	Fond dédiés	3 726	3 244
Autres Actif circulant	3 142	1 175	Emprunts	1 930	2 089
Total actif	25 740	24 154	Autres dettes	2 564	2 015
			Total passif	25 740	24 154

L'affectation des ressources

■ Le coût restant à la charge du Foyer pour les actions sociales après déduction des diverses subventions et autres produits affectés, est de **1.036 K€** (en diminution de 281 K€, grâce à l'obtention de nouveaux financements) se répartissant pour l'essentiel comme suit :

	2006	2005
Pour le Centre Gabriel Rosset	636 K€	683 K€
Pour l'Insertion (*)	137 K€	75 K€
Pour le C.H.R.S.	74 K€	65 K€
Pour les Accueils de Jour	112 K€	171 K€
Pour la Veille Sociale	9 K€	58 K€
Pour l'Action Familiales	68 K€	265 K€
Total	1 036 K€	1 317 K€

(*) NB : L'essentiel du coût des ateliers d'Insertion a été réparti entre les différents services employant du personnel en insertion (par exemple la collecte et le tri aux Bric à Brac, etc.) soit 476 K€ pour l'année 2006.



Jean VUILLERMOZ
Trésorier

Cahier Social

Quel avenir pour l'hébergement d'urgence ?



Photo Jean-Philippe Ksiazek

Depuis l'automne 2006, particuliers, associations et structures sociales se sont mobilisés pour faire entendre les réalités de vie des sans-abri. Les principales alertes dénonçaient les conditions de « survie » des sans-abri, l'absence de droit constitutionnel à un logement décent, et le cloisonnement stigmatisant des dispositifs d'urgence.

La circulaire du 19 mars 2007, découlant de la loi sur le Droit Au Logement Opposable, instaure alors en réponse le principe de continuité de l'hébergement :

« Toute personne accueillie dans un centre d'hébergement d'urgence devra se voir proposer, en fonction de sa situation, une solution pérenne, adaptée et accompagnée si nécessaire [...] »

L'Etat compte ainsi assurer la proposition et la mise en place d'un parcours d'insertion adapté, à toute personne sans-abri désireuse de retourner au droit commun, avec des garanties de continuité et de stabilité d'hébergement.

Ainsi, plus de limite de durée de séjour tant que le travailleur social du Centre d'Hébergement d'Urgence n'obtient pas de place en structure adaptée telle que promise au cours du premier entretien.

Ces modifications mettent en danger le dispositif de première ligne: l'urgence.

Le Centre d'Hébergement d'Urgence, dont la vocation initiale est la mise à l'abri des populations SDF, dans une stricte logique de survie aux conditions climatiques les plus rigoureuses, a déjà évolué pour intégrer dans certaines structures la notion d'accompagnement social, afin de promouvoir la reconstruction de la personne, son tissu social puis l'orienter vers la solution la plus adaptée pour sa réinsertion.

Les modifications apportées par la circulaire remettent pourtant en cause l'existence d'une telle structure.

Les dangers de la circulaire ne reposent pas sur le principe de continuité, mais sur la gestion des places d'urgence destinées à une mise à l'abri inconditionnelle, sans limitation de durée.

La première nécessité est l'augmentation des places en structure adaptée ou en logement ordinaire

Si aucune étude n'évalue actuellement le besoin réel, la réalité de terrain montre l'absence d'opportunité pour les personnes les plus souffrantes (vieillissantes, problèmes psychiques, problèmes de santé) dans les centres médico-sociaux. Pour les personnes les plus proches du droit commun, c'est le nombre de logements sociaux qui fait défaut.

Ces freins sont les premiers paramètres sur lesquels jouer avant d'entrevoir une véritable continuité et une fluidité dans les parcours d'insertion.

Les conséquences de cette « contrainte par le haut »

■ La « réserve » de places d'urgence, gérée par le 115 :

La circulaire fait état d'une réserve de places d'urgence dont le 115 gèrera l'attribution. Ces places sont pourtant aussi soumises au principe de continuité, donc au maintien de l'usager dans la structure.

Dans le cas d'une réserve sous-dimensionnée, les places d'urgence seraient à fortiori bloquées, avec le risque de créer des listes d'attente.

■ Embolie et disparition du dispositif d'urgence par stagnation des populations difficiles :

Si dans un premier temps les publics les moins éloignés du droit commun pourront entreprendre ce parcours sans trop de difficultés liées aux logements et aux places disponibles, les publics les plus éloignés, aux problèmes plus complexes risquent de stagner dans les Centres d'Hébergement d'Urgence, en attente d'une structure acceptant de les prendre en charge.

Or, le terrain témoigne déjà de délais de plusieurs années pour l'obtention de places en structures médico-sociales : le dispositif d'urgence pourrait se voir saturé et bloqué par les publics « difficilement insérables ».

■ Une nouvelle vocation pour les Centres d'Hébergement d'Urgence et une conversion forcée :

Pour les publics manquant de places en structure adaptée, donc ceux dans la plus grande détresse, le Centre d'Hébergement d'Urgence deviendrait alors une « résidence », et au-delà une structure spécialisée de par l'obligation d'équipe pluri-disciplinaire.

Les Centres d'Hébergement d'Urgence deviendront-ils les nouvelles maisons de repos, de retraite, de soins palliatifs... pour les sans-abri ?

Le Centre d'Hébergement d'Urgence sera-t-il voué à être la structure d'accueil, puis de résidence, des personnes indésirables, dont la prise en charge est la plus complexe et la plus coûteuse ?

Enfin, la mise en place de ces mêmes équipes dont le coût nécessitera les aides de l'Etat, ne contraindra-t-elle pas les Centres d'Hébergement d'Urgence à assumer un rôle de centres spécialisés de « stabilisation » pour un public très déterminé ?

Ainsi, l'hébergement d'urgence disparaissant, le Centre d'Hébergement d'Urgence s'assimilerait, sans en avoir le statut, à un hébergement temporaire de stabilisation.

Au-delà du risque d'accompagnement à plusieurs vitesses, une logique d'« écoulement » par classe dans le dispositif de droit commun pourrait se mettre en place : dans un premier temps les personnes les plus insérables (travailleurs pauvres, personnes récemment tombées dans l'errance, usagers dont le handicap principal est l'absence de logement...), puis se posera l'impératif de répondre à une seconde tranche de population, aux problèmes plus importants (les personnes moins stables au niveau de l'emploi, primo-arrivantes, vieillissantes, souffrantes psychiques...) : quel sera le critère d'évaluation permettant une chance de rejoindre la vie ordinaire ?

En prenant le parti de légiférer rapidement, l'Etat impose un cadre rigide aux acteurs de terrain, et trouble tous les fonctionnements basés sur l'expérience.

Mais surtout, il semble oublier la genèse d'associations telles que le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, dont la vocation caritative, et l'engagement de ses bénévoles la placent au service du plus démunis, en lui accordant importance et respect.

Oublier cette solidarité en systématisant et professionnalisant un accompagnement, une solution, à travers rapports, dossiers et démarches ne saurait entièrement répondre aux besoins de ces hommes démunis, porteurs d'histoire et de blessures.

Outre des décisions difficilement applicables, cette circulaire semble représenter une étape supplémentaire visant à contraindre les associations engagées dans la lutte contre la misère, à devenir de simples opérateurs, faisant fi de leurs particularités et de leur « raison sociale et humaine », dénaturant de fait la prépondérance de l'engagement individuel de leurs acteurs, bénévoles et salariés.

« Qui n'est pas contre nous est pour nous... »

L'Esprit souffle où il veut. Les fanatiques, dans leur société close, avec leurs théories et leurs rites figés, s'imaginent le posséder. Mais la Vérité est libre. On n'enferme pas Dieu.

Au temps de Moïse, deux jeunes gens inspirés, Eldad et Medad, avaient prophétisé, c'est-à-dire proclamé la sagesse de la Loi, enseigné dans le camp l'adoration de l'Unique, la justice et l'amour du prochain. Dans l'Évangile, Jésus approuve un exorciste qui n'appartient pas à ceux qui suivent les apôtres ; il chasse les esprits mauvais, c'est-à-dire l'impureté, le mensonge et la haine. « Qui n'est pas contre nous est pour nous », dit-il. Ce conseil, depuis Vatican II est, en principe, mis en application dans l'Église. On ne jette plus d'anathèmes.

La première attitude, en face d'un agnostique ou d'un fidèle d'une autre religion, doit être le dialogue, c'est-à-dire l'écoute, la compréhension, le respect.

Souvenons-nous que le Verbe, dit saint Jean, éclaire tout homme qui vient au monde. Le véritable humanisme est chrétien.

Citons Vatican II :

« L'Église exhorte ses fidèles pour que, avec prudence et charité, par le dialogue et la collaboration avec ceux qui suivent d'autres religions et tout en témoignant de la foi et de la vie chrétienne, ils reconnaissent, préservent et fassent progresser les valeurs spirituelles, morales et socioculturelles qui se trouvent en eux. »

Et Vatican II donne de cette ouverture cette profonde explication :

« Le mystère pascal ne vaut pas seulement pour ceux qui croient au Christ, mais bien pour tous les hommes de bonne volonté dans le cœur desquels, invisiblement, agit la grâce. En effet, puisque le Christ est mort pour tous et que la vocation dernière de l'homme est réellement unique, à savoir divine, nous devons tenir que l'Esprit-Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associé au mystère pascal. » (Gaudium et Spes)

Être sectaire et catholique est donc contradictoire. Nous ne possédons pas, comme un bien exclusif, la vérité. Nous avons, par exemple, à recevoir des leçons :

■ des musulmans (leur piété avait impressionné, au Maroc, l'officier qui deviendra le père de Foucauld), qui, soumis à Allah (mot qui veut dire Dieu) ont un sens profond de sa transcendance ;

■ des bouddhistes, qui prêchent le détachement et la non-violence ;

■ des hindouistes, ascètes et mystiques qui cherchent l'union à l'Absolu informulable. C'est le père de Lubac, ce seigneur de l'esprit, qui m'a fait connaître son ami l'abbé J. Monchanin, un prêtre lyonnais, honneur de notre Église et qui a consacré sa vie à l'Inde, en la comprenant du dedans pour lui révéler la Vérité suprême de la Sainte Trinité.

Nous devons donc partager les idées justes et les engagements généreux des autres. Sans chercher à les vaincre, mais à les convaincre par la rigueur et l'objectivité pour aller plus loin dans la vérité totale qui est le Christ. Mais la tolérance n'est pas la complicité, et nous avons le devoir de ne pas céder à l'erreur toujours néfaste. Aujourd'hui, nous devons résister aux propagandes suspectes.

Jésus a été d'une extrême sévérité envers ceux qui scandalisent les enfants innocents ou les esprits désarmés qu'on détourne de lui, parfois par la persécution ouverte ou clandestine de l'État. Ils méritent qu'on leur mette au cou la lourde meule qu'un âne tourne (pour écraser le grain sur celle de dessous, immobile) et qu'on les jette à la mer.

Il faut, en ce moment, résister aux conceptions fausses de la gnose et du fondamentalisme, à l'anarchie sexuelle et à l'avortement justifiés, à la croyance en la réincarnation ou à l'astrologie. « L'entêtement pour l'astrologie, disait Montaigne, est une orgueilleuse extravagance. » Comme si nos futures actions, en effet, étaient d'avance inscrites dans le ciel et comme si le rayonnement des lointains volumes des astres pouvait jouer sur terre et régler notre avenir.

Pour défendre la perle précieuse de la foi, voici, pour conclure, quatre critères que vous pourrez utiliser contre les faux prophètes actuels. (L'ouverture nécessaire doit s'appuyer sur une exacte fidélité) :

1 - Jésus Christ est-il le Fils de Dieu ?

2 - La virginité de Marie sa mère a-t-elle été permanente ?

3 - Le Pape, successeur de Pierre, est-il le chef religieux de tous les hommes ?

4 - Le Christ est-il présent dans l'Eucharistie ?

Jésus nous a demandé d'être ses témoins, la lampe allumée qu'on ne cache pas sous le boisseau.

Prions pour être les apôtres rayonnants de Sa vérité libératrice en étant fidèles « à la raison naturelle, à la Loi et à l'Évangile » (St Jean de la Croix).

Georges BELLEVILLE
(1991)



Antoine Godeau (1605-1672) mérite mieux que l'oubli quasi total dans lequel il est tombé.

Originaire d'une famille bourgeoise de Dreux, il fut introduit dans les milieux influents de la capitale.

Souffrant comme son exact contemporain Scarron d'une disgrâce physique, il brillait néanmoins par une conversation qui séduisit Richelieu.

Celui-ci l'engagea à se faire prêtre et veilla sur sa carrière ecclésiastique, qui le mena aux évêchés de Grasse puis de Vence, où il exerça son ministère avec le plus grand scrupule.

Il fut le premier à occuper le dixième fauteuil de l'Académie française (dont Jean Guitton fut le dernier titulaire).

Les quelque deux cent cinquante sonnets de ses «Poésies chrétiennes» marient avec bonheur une foi sincère et les ressources de la mythologie antique.

Deux sonnets chrétiens

Sur les miracles arrivés à la mort de Notre Seigneur

*Lorsque dessus la croix un Dieu ferme les yeux,
Je ne m'étonne pas que le grand œil du monde,
Qui tient de ses bontés sa lumière féconde,
Couvre d'un noir manteau ses rayons précieux.*

*Que les spectres des morts paraissent dans ces lieux
Et de leurs froids tombeaux quittent la nuit profonde,
Dans les plaines de l'air que le tonnerre gronde,
C'est un deuil que l'on doit au monarque des cieus.*

*Que par tout l'univers les ténèbres s'étendent,
Que la terre s'ébranle et les roches se fendent,
De tous les éléments c'est un juste devoir.*

*Mais que des cœurs humains demeurent insensibles,
À la mort de leur maître, à ces signes horribles,
C'est ce que mon esprit ne peut pas concevoir.*

Sur la résurrection de Notre Seigneur

*Quand le Phénix se brûle au céleste flambeau
Sur un lit précieux d'encens et de cannelle,
Il reprend dans sa cendre une force nouvelle
Et pour lui le cercueil se change en un berceau.*

*Ainsi le Rédempteur, laissant dans le tombeau
De son corps immolé sa dépouille mortelle,
En sort étincelant d'une gloire éternelle,
Et le ciel étonné n'a rien vu de si beau.*

*Le merveilleux Phénix retombe en sa vieillesse,
Mais du divin Sauveur l'adorable jeunesse
Des siècles ne craint plus les efforts rigoureux.*

*Le Phénix tenait seul de sa fameuse cendre,
Mais du saint Rédempteur les élus bienheureux
Sont de nouveaux Phénix qu'en mourant il engendre.*

Antoine GODEAU

**Tarifs
étudiants**

Les Bric à Brac®

«magasins» du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Brocante, meubles, literie, hi-fi, électroménager, vêtements, vaisselle, livres, jouets, etc. à tout petits prix !



- Baraban -

130 bis, rue Baraban - Lyon 3^{ème}
(Bus 11-34-99) - Tél./Fax 04 72 34 84 46
du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

- Croix-Rousse -

19, rue Pailleron - Lyon 4^{ème}
(Métro Hénon et bus 13) - Tél./Fax 04 72 07 94 89
lundi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h



- Guillotière -

56, rue Sébastien Gryphe - Lyon 7^{ème}
(Métro Guillotière ou Saxe-Gambetta)
Tél./Fax 04 72 73 09 27
mardi à vendredi de 14h30 à 17h30

- Oullins -

4, rue Orcel - 69600 Oullins
(bus 88-10-47-63) - Tél./Fax 04 72 66 95 02
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h



- Vaise -

21, rue Berjon - Lyon 9^{ème}
(Métro Gare de Vaise)
Tél. 04 78 47 13 47 - Fax. 04 78 47 86 05
lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h à 12h

Où déposer vos dons en nature ?

■ Service Collecte

Collecte à domicile vos dons de meubles et objets volumineux.
Vous pouvez contacter le service Collecte au **04 37 37 49 72**

■ Centre de Tri Guillotière

85 rue Sébastien Gryphe - Lyon 7^{ème} - Vêtements, chaussures, linge de maison... propres, et en bon état.
Tous les jours, week-end et jours fériés compris, de 8h00 à 20h00.

■ Centre de tri Quai Gillet

58 quai Gillet - Lyon 4^{ème} - Tél. - Fax : 04 78 39 32 95 - Meubles, mobiliers divers, électroménager, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots... en bon état. - Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

■ Recyclerie de Vaise

Bungalow au sein de la déchetterie : 82, avenue Sidoine Apollinaire - Lyon 9^{ème} - Tél. 04 78 47 10 57
Meubles, mobiliers divers, électroménager, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots vêtements, chaussures, linge de maison... en bon état. Horaires de la déchetterie.

Aider, c'est possible

Bénévole au Foyer

Les besoins du Foyer permettent à chacun, suivant ses compétences, d'intégrer un service.

Vous pouvez :

- ① animer, préparer ou vendre, dans l'un des cinq **Bric à Brac**,
- ② avec les infirmiers, entourer les malades séjournant dans les « **Lits de Repos** »,
- ③ participer à l'animation culturelle et ludique des **Employés en Insertion**,
- ④ **accueillir et servir**, de nuit ou de jour, les personnes en très grande difficulté,
- ⑤ nous seconder dans les **tâches administratives** (bureautique, téléphone ...),
- ⑥ renforcer les équipes de **Collecte** de vêtements et objets divers (chauffeurs, etc.),
- ⑦ vous passionner pour notre **Communication**, être correspondant du Foyer dans votre paroisse, votre quartier,
- ⑧ assurer le **Soutien Scolaire** d'un enfant,
- ⑨ **accompagner** de jeunes adultes dans leur recherche d'emploi,
- ⑩ visiter les familles qui emménagent dans un appartement de la **SA d'HLM Gabriel Rosset**,
- ⑪ « bricoler » dans les « **Meublés d'Urgence** »,
- ⑫ accueillir et servir le public bénéficiaire du **Vestiaire**,
- ⑬ participer à la **quête annuelle**.

Les Dons

De votre vivant, vous pouvez effectuer une donation, notariée ou non, exonérée de droits et appuyée sur la fiscalité des dons aux organismes non lucratifs d'aide aux personnes en difficulté :

■ Pour les particuliers

Tout don au Foyer bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 488 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes.

■ Pour les sociétés

Réduction d'impôt de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. L'excédent de la réduction est reportable sur sur les cinq années suivantes.



Tout don en faveur du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, association reconnue d'utilité publique, bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Un reçu fiscal vous est adressé au début de l'année suivante.

Nos fichiers de donateurs sont confidentiels et ne sont jamais communiqués à un tiers.



Les Legs

Association reconnue d'utilité publique le 15 mars 1957, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri peut recevoir tous les legs immobiliers et mobiliers, en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession.

En l'absence d'héritiers directs, vous pouvez lui transmettre par testament tout ou partie de votre patrimoine. Vous pouvez disposer de ce patrimoine en faveur d'un ou plusieurs légataires.

Il convient alors de parfaitement identifier les biens que vous souhaitez voir attribuer à chacun d'eux ou de fixer un pourcentage de répartition pour l'ensemble de la succession. Il est possible de prévoir une clause particulière pour la délivrance d'un legs (par exemple, l'entretien d'un caveau familial). S'il existe des héritiers, vous pouvez toutefois disposer d'une partie de vos biens (quotité disponible).

Un testament est révocable ou modifiable à tout moment.

Votre notaire vous conseillera sur la forme à donner à votre testament et sur les précautions à prendre pour assurer le respect de vos dernières volontés.

■ Contrat d'assurance-vie

Il vous est possible de souscrire un contrat d'assurance-vie au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Consultez pour cela votre assureur, votre banquier ou votre notaire.

